



## PRÉFET DU CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 01 juillet 2022

#### **Situation des ressources en eau au 1er juillet 2022 dans le département du Cher : une amélioration légère mais restons prudents**

Les fortes précipitations de ces derniers jours (plus d'une centaine de mm mesurés à la station de Bourges depuis le 22 juin) offrent un léger répit aux cours d'eau dont les débits sont rehaussés au delà de leurs seuils d'alerte.

Cependant, la prudence reste de mise étant donné le contexte de nappes basses et de l'année particulièrement précoce en termes de sécheresse et de mise en place des mesures de restriction.

En conséquence, le Préfet du Cher décide, par arrêté de ce jour :

- de lever les situations d'alerte des bassins de l'Aubois, de l'Arnon amont, du Fouzon et de la Théols et d'alerte renforcée des bassins de l'Indre amont, de l'Arnon aval et du Cher, mises en place précédemment dans le département du Cher ;
- de maintenir l'état de vigilance général sur l'ensemble du département du Cher.

De nouvelles restrictions pourraient être instaurées dès la semaine prochaine, en fonction de l'évolution météorologique et de la situation hydrologique.

Des contrôles veillant à s'assurer du respect des mesures peuvent être effectués par les services de l'État et l'Office Français de la Biodiversité.

**Face à cette situation de vigilance, chaque geste compte** : les efforts d'économie de tous doivent permettre de limiter la pression sur la ressource en eau afin de préserver le plus longtemps possible les milieux et les usages prioritaires.

**Il est demandé à chacun de contribuer à la préservation de la ressource en faisant preuve de responsabilité et de sobriété dans ses usages.**

Pour plus d'informations : [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

**Contact presse**  
**Direction départementale**  
**des Territoires**

Tél : 02 48 67 18 18  
Mél : [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)

Place Marcel Plaisant  
CS 60022  
18020 BOURGES CEDEX